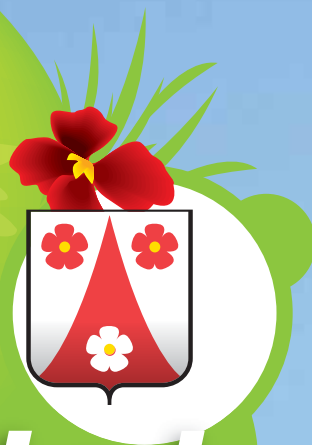


N° 375

Mars

Avril

2013



infos

communales

Baelen - Membach

Dossier:

L'aménagement du centre de Baelen

Histoire

- Le quartier de la chapelle Saint-Quirin

Nature

- Le Noisetier

En bref

- Les lauréats des Mérites 2012
- Opération Rivières Propres
- Contrôlez votre boîte aux lettres

Participez à
l'enquête sur
l'agriculture
au pays de Herve.



**ENTRETIEN
INSTALLATION
REPARATION**

Chauffage & Sanitaire
Heizung & Sanitäre

**CHAUDIERES
CASSETTES
POÊLES A PELLETS**

Tél. & Fax
087/76 30 85

ECOTHERM
DAMEN CREUTS

nombreux poêles et cassettes en stock

Route d'Eupen 102
4837 BAELEN
GSM: 0498/10 68 54



Josse Ahn

ASSURANCES & PLACEMENTS
CRÉDITS

Josse Ahn sprl

Route d'Eupen, 1
B - 4837 Baelen

Tél 087 76 21 66
Fax 087 76 50 00
josse.ahn@partena.be
FSMA 19097

BY-CLEAN Laveur de vitres

De votre véranda à vos miroirs
Restaurant, café, commerce
Premier nettoyage De votre entreprise au particulier
Volet, show-room, incendie
Entretien bureaux

DEVIS GRATUIT PRIX INTÉRESSANT



Un seul geste, Yvon fait le reste

0496 97 34 01

YVON BUCHET • route de Dolhain 31 • 4837 Baelen

ETS MATHIEU BECKER

SPRL CARRELAGES

- Vente avec ou sans pose •
- Patron sur chantier •

250m² d'exposition

Hoof 54 • 4840 Welkenraedt

Tél. **087.88.03.20**

**FRANZ
CLAASSENS**
S.P.R.L.

**Toitures
Bedachungen**



Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13

Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN
Rue de l'Industrie, 9 - 4700 Eupen

Service traiteur, banquet, terrasse

9 Restaurant

ROUTE D'EUPEN 9 4837 BAELEN
RESERVATION : 087 / 744423
9RESTAURANT@HOTMAIL.BE - FACEBOOK

**TOUS TYPES DE
TERRASSEMENTS**

J. HAVET



Levée de Limbourg, 6 • 4837 BAELEN
087/88 24 59 • Fax: 087/76 47 00
www.havet.be

DEROUSSEAU sprl

**Matériaux
de construction
Transport - Manutention**

Pingeren, 13 - 4837 Baelen
Tél.: 087 88 08 74 - Fax: 087 88 38 60
info@materiaux-derousseau.be



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00.**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.**

Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.**

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Le 22 février dernier a vu la cinquième édition de la remise des « mérites 2012 »

Je tiens à féliciter les lauréats et les nominés de ces « mérites » pour leur engagement dans les domaines sportif, culturel - associatif et « dévouement local ». Que ces associations et les personnes mises à l'honneur soient remerciées pour leur engagement dans la vie et le dynamisme de notre commune.

Je me permets de remettre personnellement un mérite aux ouvriers de la voirie qui comme chaque année ont été d'une grande disponibilité à n'importe quelle heure du jour et de la nuit pour assurer un maximum de sécurité sur nos routes par le déneigement régulier dans la mesure des possibilités et cela, dans des conditions toujours difficiles.

En ma qualité de Bourgmestre, je suis contacté régulièrement par des citoyens désireux d'attirer mon attention sur des petites nuisances qui peuvent perturber leur vie quotidienne et qui, cependant, pourraient être facilement résolues par une prise de conscience de celles et ceux qui s'en rendent responsables.

Par petites incivilités, épingleons notamment celles liées aux animaux domestiques : déjections canines, aboiements intempestifs et animaux errants.

Pour ces incivilités, je vous rappelle en substance les dispositions reprises dans l'ordonnance générale de police.

Les déjections canines

Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire

Les aboiements intempestifs

En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage.

Vous comprendrez que, pour l'application de ces prescriptions, il est impossible de demander à nos policiers de pister tous les propriétaires de chiens. Par conséquent, je demande aux maîtres « du meilleur ami de l'homme » de faire preuve de vigilance.

D'autres nuisances telles que le vacarme lié à l'usage d'engins motorisés (quads,...), les déchets de toutes sortes abandonnés sur la voie publique et dans les chemins nuisent à notre cadre de vie. Est-ce demander l'impossible à celles et ceux qui s'en rendent responsables d'évaluer les conséquences de leurs actes et de modifier leur comportement par une attitude plus citoyenne ?

Il en va du respect de notre environnement qui ne manquera pas de reprendre ses meilleures couleurs à quelques encablures du printemps.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: André PIRNAY, Echevin

Prochaine édition: mai-juin 2013 distribué vers le 13 mai 2013

Date limite de remise des documents: 15 avril 2013

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 9h - 12h (permanence)

(permanence cartes d'ident. électr.

uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi

et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée

- Lundi 1^{er} avril (lundi de Pâques)

- Mercredi 1^{er} mai (fête du travail)

- Jeudi 9 mai (Ascension)

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire
habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e
samedis du mois (durant la permanence
de 9 à 12 h).

ETAT-CIVIL Naissances

Jonas POST, rte Jean XXIII, 47 (18/01)

Fanny HENNES, rte d'Eupen, 57 (29/01)

Chiara HOEN, rue de la Source, 6 (30/01)

Mariages

Luigi MUGERLI et Muriel GEMENNE,

rte d'Eupen, 114 (21/12)

Sébastien LICOPS et Luisa ZERIOOH,

La Sablière, 20 (08/02)

Décès

Jeanne HAUSOUL, épouse de Jean Louis Nyssen,

Ma Campagne, 1 (03/01)

Madeleine HUBERT, rue du Pensionnat, 7 (03/01)

Jean GANGOLF, veuf d'Elise Rombach,

allée des Saules, 4 (27/12)

Thérèse DE BROUWER, rue du Pensionnat, 7 (12/01)

Fatima EL MAHI, épouse de Joseph Korvorst,

Nereth, 4 (08/01)

Robert ZWEBER, époux de Hildegard Janklaes,

rue du Pensionnat, 7 (31/01)

Remy SCHYNS, veuf de Franziska Croé,

chemin de Hoevel, 3 (07/02)

Joseph KORVORST, veuf de Fatima El Mahi,

Nereth, 4 (01/02)

Johanna NYS, épouse de Lodewijk Jansen, rue

Cardijn, 14 (03/02)

Jean MOMMER, rue du Pensionnat, 15 (05/02)

Simone FAFCHAMPS, épouse de Francis Milleur, rue

Albert 1^{er}, 9 (07/02)

Bruno HAMACHER, époux de Sigrid Radermacher,

Roereken, 20 (18/02)

PARUTIONS 2013 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mai/juin 2013	15-avr.-13	lundi 13 mai
juillet/août 2013	15-juin-13	lundi 8 juillet
sept/oct 2013	15-août-13	lundi 9 septembre
nov/déc 2013	15-oct.-13	lundi 11 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.

La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

AVIS A LA POPULATION – NOUVEAUX TARIFS DES CARTES D'IDENTITE A PARTIR DU 01/04/2013



Suite aux mesures budgétaires du gouvernement, les tarifs des cartes d'identité augmenteront de 3 euros à partir du 1^{er} avril 2013.

Toutes les communes belges sont concernées par cette mesure.

La date à prendre en compte pour déterminer le prix est celle où vous venez demander votre nouvelle carte d'identité. Le paiement des documents s'effectue en effet toujours au moment de la demande.

Concrètement, si vous avez reçu une convocation pour renouveler votre carte d'identité et que vous vous présentez à l'administration communale avant le 1^{er} avril, vous bénéficierez de l'ancien tarif. Après cette date, c'est le nouveau tarif qui sera appliqué.

REMERCIEMENTS

A vous, qui avez montré tant d'estime et de sympathie lors du décès de Monsieur **Jean GANGOLF**, veuf d'Elise Rombach, nous tenons à exprimer avec émotion notre gratitude pour le réconfort que nous avons ressenti et qui nous a aidés à supporter notre peine.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont permis que la célébration de mes 90 ans soit une grande réussite. Je remercie également les personnes qui m'ont témoigné leur sympathie à cette occasion. Un merci particulier aux représentants de l'administration communale pour leur présence, leur gentillesse et leur disponibilité lors de cet événement.

Maria Meyer (Veuve Géron)



MERCI

Nous tenons à remercier les nombreux participants à notre souper et soirée paëlla du 19 janvier dernier au profit de l'association AEC (Aide aux Enfants Cancéreux) de l'hôpital de la Citadelle de Liège.

Merci à tous les sponsors et aux donateurs de divers lots qui ont contribué à l'événement.

Nous sommes reconnaissants envers tous les bénévoles et les membres de l'association de parents de l'école communale de Membach (APEMembach) qui se sont engagés pour faire de cette soirée caritative une grande réussite à tous les niveaux.

Merci à tous et à l'année prochaine...

**Christine et Marc Wagner
Astrid et Philippe Franssen**

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **3 € (ou 6€ à partir du 1^{er} avril 2013).**

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 106, 170 ou 210 € selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)

La commune de Baelen (4837) procède à l'engagement d'un employé d'administration (M/F) pour le service Population, sous la forme d'un contrat de remplacement en raison de l'absence pour repos d'accouchement du titulaire du poste.

Votre fonction

• **Guichet, centrale téléphonique et permanence du samedi matin (2 samedis sur 6) :**

- En alternance avec les autres employés du service : accueil de la population, délivrance de documents via le programme « Saphir », changements de domicile, déclarations de dons d'organes,...
- Comptage de la caisse ;
- Mise en pratique de la législation et des instructions du Registre National ;

• **Statistiques mensuelles diverses ;**

• **Suivi du registre des vaccinations :**

- Envoi et suivi des rappels ;
- Enregistrement des certificats de vaccination ;

• **Primes de la Région Wallonne :**

- Enregistrement des primes accordées sur les fiches des bénéficiaires ;

• **Permis de conduire :**

- Réception des demandes ;
- Encodage et confection des permis de conduire ;
- Mise en pratique de la législation et des circulaires du SPF Communications ;

• **Gestion des cartes d'identité :**

- Demande et délivrance des cartes (en alternance avec les autres employés du service) ;
- Préparation de l'envoi des demandes ;
- Réception, vérification et suivi après fabrication ;
- Suivi des déclarations de perte ;
- Mise en pratique de la législation et des instructions du Registre National ;

• **Passeports de voyage :**

- Demande et délivrance des passeports ;
- Préparation de l'envoi des demandes ;
- Réception, vérification et suivi après fabrication ;
- Tenue du registre, encodage et relevé trimestriel des documents délivrés ;
- Mise en pratique de la législation et des instructions du SPF Affaires Etrangères.

Votre profil

- ✓ Être titulaire du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS).
- ✓ Une expérience probante dans un service Population d'une administration communale constitue un atout.

✓ **QUALITES REQUISES :**

- Esprit logique et perfectionniste, capacité de fixer des priorités en fonction des urgences et des échéances ;
- Sens de l'organisation et respect des délais ;
- Rigueur, ordre, méthode et résistance au stress sont des qualités indispensables ;
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe ;
- Facilité de contact tant à l'égard des collègues que de la population.

✓ **INFORMATIQUE :**

- Être capable d'utiliser un PC et connaître les principaux logiciels de bureau (Word, Excel, etc...) et certains logiciels spécifiques aux services communaux (Saphir, Belpic...) (une formation par un autre membre du service est prévue).

✓ **Conditions d'engagement :**

- L'emploi est accessible aux deux sexes ;
- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Être âgé de 18 ans au moins ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Être en possession du diplôme requis (CESS) ;
- Réussir l'examen d'aptitude qui consistera en une épreuve écrite suivie d'un entretien visant à mesurer la motivation du candidat et approfondissant l'épreuve précédente.

Documents nécessaires pour une candidature valable

- Lettre de candidature ;
- CV ;
- Extrait de casier judiciaire (modèle 1) daté de moins de 3 mois (pourra être fourni ultérieurement) ;
- Copie du diplôme et, le cas échéant, tout document attestant l'expérience utile.

Votre contrat

Contrat à durée déterminée à partir du 15/4/2013 suivi d'un contrat de remplacement (théoriquement à partir du 3/6/2013) pour la durée du congé de maternité probablement suivi d'un congé parental ;
Régime de travail : Temps plein de jour (36h/semaine) ;
Horaire : Du lundi au vendredi de 8h à 16h30 excepté une demi-journée par semaine (au choix à l'exception du mercredi après-midi) + 2 samedis matin sur 6 ;
Salaire : Echelle D.4 càd entre 2.033,63 et 3.100,45 € bruts par mois selon l'ancienneté ;
Remarque : Vacances à envisager après le 19/8/2013 uniquement.

Votre contact

Votre candidature doit parvenir au plus tard le dimanche 17/3/2013 à minuit à M. Maurice Fyon, Bourgmestre, envoyée par pli recommandé ou déposée au guichet de l'administration communale contre accusé de réception (rue de la Régence, 1 à 4837 Baelen). Seules les candidatures correspondant au profil souhaité et comprenant les documents demandés obtiendront réponse.

L'administration se réserve le droit de faire la sélection des candidats qui seront admis à passer l'examen d'aptitude.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Madame Marie-Noëlle KOOP, employée au service Population (tél. 087/76.01.43).

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités...

Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à André Pirnay (tél 0498/81.85.71) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

■ Opération Rivières Propres : le 20 avril 2013

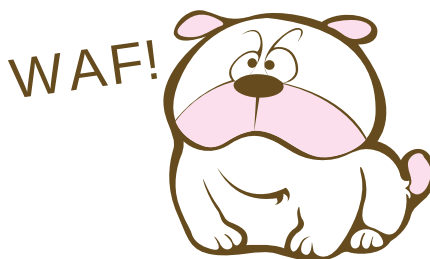


L'équipe de bénévoles

Comme chaque année, la commune fait appel aux bénévoles pour l'opération Rivières

Propres. Avec l'aide logistique du Contrat Rivière Vesdre et de l'équipe de voirie, cette opération de nettoyage des ruisseaux, rivières, mares et de leurs abords aura lieu **le samedi 20 avril de 9h à 13h**.

Tout le monde est le bienvenu, même si vous n'avez pas annoncé votre présence. Si vous souhaitez participer, nous vous recommandons de vous munir de vieux vêtements, de bottes et de gants. Pour collaborer à ce grand nettoyage de printemps, le rendez-vous est fixé devant la maison communale de Baelen. Inscription (facultative) et renseignements : andre.pirnay@acbm.be ou 0498/81.85.71.



■ Avis aux propriétaires de chien(s)

La possession d'un chien amène de nombreuses joies, mais aussi quelques devoirs. Parmi ceux-ci figure l'obligation pour le maître de ramasser les déjections de son chien lors des promenades. Certains coins de Baelen et de Membach, particulièrement fréquentés par les toutous et leurs maîtres, sont de véritables « terrains minés ». Sachez aussi qu'il est évidemment interdit de laisser le chien se promener seul sur la voirie... Lors de vos sorties quotidiennes, pensez à tous ceux qui vous suivront et veillez à ramasser toutes les traces de votre passage. Voyez aussi à ce sujet l'ordonnance de police de la commune de Baelen concernant la propreté et la tranquillité publiques.

■ Votre boîte aux lettres est-elle réglementaire ?

Saviez-vous qu'il existe une norme pour les boîtes aux lettres particulières ? Pour s'assurer que ses clients veillent à la conformité de leur boîte aux lettres, bpost lance le projet « correct boxes ». Si votre boîte n'est pas réglementaire, il est possible que vous receviez un petit mot de la part de votre facteur pour vous enjoindre de modifier ce qui doit l'être. En installant une boîte aux lettres répondant aux normes européennes, vous permettez à votre facteur de distribuer le courrier plus facilement et dans de meilleures conditions. C'est donc tout bénéfice pour tout le monde !

Voici un rappel des principales règles à respecter :

- Votre boîte aux lettres doit pouvoir recevoir un envoi de 229 x 324 mm d'une épaisseur de 24 mm sans le plier (c'est le format d'une grande enveloppe pour feuilles A4).



- Dimensions minimales de l'ouverture : 23 x 3 cm. L'ouverture doit se trouver entre 70 et 170 cm de hauteur.
- La boîte doit se trouver en bordure de la voie publique. Son accès doit être aisé, et naturellement sans danger. Le numéro doit être visible de la rue.
- Pour les appartements, les boîtes doivent être numérotées en continu.

Pour plus d'informations, surfez sur www.bpost.be ou appelez le Service Clients de bpost au 022 012345. Votre facteur vous remercie pour votre collaboration.



■ En cas de crise, suivez les médias sociaux !

Les services du Gouverneur de la Province de Liège disposent dès à présent de comptes Twitter (@criseliège) et Facebook (Centre de crise Gouv Liège). Ces deux comptes permettront à chacun d'être au courant des dernières informations concernant la communication de crise ou encore les mesures de prévention en matière de sécurité et d'ordre public.

En cas de crise, les réseaux sociaux pourraient être utilisés en complément des autres méthodes pour diffuser l'information le plus rapidement et le plus largement possible. Si vous possédez un compte Facebook ou Twitter, vous pouvez déjà suivre les comptes des services du Gouverneur et obtenir des informations sur les mesures de prévention ou les situations d'urgence.

MÉRITE SPORTIF, CULTUREL ET ASSOCIATIF, ET DU DEVOUEMENT LOCAL POUR L'ANNEE 2012

Le 22 février dernier a eu lieu la cérémonie de remise des mérites. Au cours de cette soirée très conviviale, toutes les personnes présentes ont pu voter pour leur candidat favori dans chaque catégorie. Les votes récoltés ont ensuite été ajoutés à ceux de la commission sports et loisirs, qui s'était réunie la semaine précédente. Voici les lauréats de chaque catégorie :



toutes les personnes présentes ont voté



le DNF, nommé dans la catégorie
« culturel/associatif »

Le Mérite sportif a été attribué à FLORENCE GERON

Florence pratique le volley-ball depuis l'âge de 14 ans. Elle a débuté au club de Saint Joseph Welkenraedt. En 2011/2012, elle a évolué au club de Riemst, en Division 1 flamande. Florence est actuellement la volleyeuse de l'arrondissement de Verviers évoluant au plus haut niveau. Non sans sacrifices : elle enchaîne entraînements et matchs, et mène en parallèle une vie professionnelle à la police de Bruxelles, ses journées sont donc longues et très chargées ! Elle fait preuve d'un courage énorme malgré les moments de découragement dus à la fatigue, aux conditions de conduite parfois difficiles sur les routes en hiver, aux horaires serrés. Cette abnégation et cette persévérance pour pratiquer au mieux sa discipline sont aujourd'hui récompensées par le mérite sportif.

Le Mérite du dévouement local revient à JEAN-PIERRE, MARIE-CHRISTINE ET KATHY FRANCOIS

Dans le cadre du Dévouement local, le groupe Solidarités Villages a souhaité nommer Monsieur Jean-Pierre François ainsi que ses deux filles Kathy et Marie-Christine. Animés d'un sens aigu de l'autre et interpellés par la détresse de nombreuses personnes d'ici ou d'ailleurs, leur énergie ne faiblit pas d'année en année ! Ils forment à eux trois le moteur indispensable au fonctionnement du groupe. Efficacité, discrétion, dévouement, enthousiasme ne sont pas de vains mots pour qualifier leur engagement.

Difficile de choisir parmi les 4 candidats nominés pour le Mérite culturel/associatif ! Il va à La JBM

La « Jeunesse Baelen-Membach » a été reconstituée en 2012. Forte de plus de 50 membres, l'association compte déjà à son actif l'organisation de plusieurs activités : soirées à thèmes, blind tests, souper, diffusion de matchs de foot sur grand écran et un tournoi de beach-volley qui a rencontré un grand succès. Le groupe se charge également de la gestion du Bailus. Il se veut ouvert à tout Baelenois ou Membachois de plus de 16 ans, prêt à donner un peu de son temps et à adhérer aux valeurs du groupe. Il fourmille d'idées et souhaite continuer à travailler à l'animation de notre belle commune.

Différents projets sont sur les rails pour 2013 : une grande soirée au foyer culturel, une chasse aux œufs à Pâques pour les plus petits, une soirée 'Quiz' ou encore une seconde édition du tournoi de beach-volley. Des collaborations avec d'autres associations locales sont également envisagées. L'obtention du mérite associatif est un très bel encouragement pour tous les jeunes impliqués dans ce beau projet.

Nos félicitations à tous les nominés de cette édition 2012, l'important dans ces joutes conviviales étant de voir ses efforts reconnus et mis en avant !



Les lauréats 2012



PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics :

Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen

- Conseil communal, séance du 09/06/2008 :

« Déjections canines »

Article 165.2. :

« Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. »

« Aboiements intempestifs »

Article 130. :

« 130.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

130.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal

Sacs poubelle Baelen

**Pour rappel, les sacs poubelle communaux existent en 2 formats :
40L au prix de 10€ pour 10 sacs et
60L au prix de 15€ pour 10 sacs.**

Vous pouvez également utiliser d'autres sacs et y apposer une vignette autocollante jaune agréée par la Commune, vendue au prix de 3€ l'unité.

Achat des sacs ou vignettes :

A BAELEN,
à la Librairie «Chez Tante Jack»,
route de Dolhain, 16/A

A MEMBACH,
au centre de jour «Les Alizés»,
rue des Fusillés, 1

A DOLHAIN - LIMBOURG,
à «l'épicerie du coin»,
rue Moulin en Ruyff, 1

A DOLHAIN - LIMBOURG,
A.D. Delhaize, rue Reine Astrid, 3

A WELKENRAEDT,
A.D. Delhaize, rue Gérard Delvoye, 3/A

DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

Si vous cherchez du travail

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi)

situé Rue de la Régence 6. Vous pouvez les consulter pendant les heures d'ouverture (en juillet-août, le mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf du 9 au 20 juillet).

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur,...). Elles sont mises à jour quotidiennement.



*Rue de la Régence, 6 – 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
Claudine.Bebonne@publink.be*

Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Le bureau de l'ALE est ouvert le mardi et le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Mardi	8h30 - 12h après midi sur RDV
Mercredi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Jeudi	8h30 – 12h après midi sur RDV
Vendredi	8h30 – 12h après midi sur RDV

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence, 6.

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél. : **087/69.32.00** - Fax : **087/69.32.09**

Le CPAS de Baelen vous informe :

Changement des horaires de la permanence à Membach du CPAS de Baelen

A partir du 4 mars 2013, la permanence à Membach aura lieu 1 fois par mois et ce, tous les premiers lundis ouvrables de chaque mois de 16h30 à 17h30.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'équipe sociale du CPAS de Baelen.

Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : roland.fanielle@gmail.com.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombières.be. Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières. N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI + (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20 - www.spi.be

The Locator

La SPI a développé un outil de recherche de sites d'implantation pour les entreprises en Europe. Premier système d'information transfrontalier, « The Locator » est un portail cartographique quadrilingue qui offre une vue globale sur les sites d'installation potentiels pour les entreprises. En fonction de critères comme la taille, le prix et la localisation géographique, l'outil permet de rechercher un terrain disponible et d'en obtenir tous les détails nécessaires. Fin 2013, il sera complété par l'offre des principales agences immobilières actives dans l'Euregio et offrira des données économiques sur la région. Pour les investisseurs, c'est un outil unique qui permet de profiter des atouts de l'Euregio et d'occuper une position stratégique en Europe. Plus d'info sur www.the-locator.be.



Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30

Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00

1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

Tél. : 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101

COMMUNE DE BAELEN – APPEL PUBLIC

Renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.)

Le Collège communal annonce le Renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.), en exécution de l'article 7 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (C.W.A.T.U.P.E.).

Le présent avis, qui est lancé le 1er mars 2013, fait appel aux candidatures à la fonction de Président, de membre effectif ou de membre suppléant de ladite commission.

L'article 7 précité dispose, en son §3 alinéa 4, que « dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du Conseil communal, le Conseil communal choisit le Président et les membres en respectant :

Une répartition géographique équilibrée ;

Une représentation spécifique à la Commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ;

Une représentation de la pyramide des âges spécifique à la Commune. »

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de patrimoine et de mobilité ne peut faire partie de ladite commission.

En ce compris le Président, tout membre de la commission communale ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidature doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal (rue de la Régence 1 à 4837 Baelen) ou déposés auprès du service urbanisme contre récépissé ou transmis à l'adresse électronique urbanisme@baelen.be, avant le 15 avril 2013.

Ils doivent mentionner les nom, prénom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association. Dans ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Un formulaire de candidature est disponible au service de l'Urbanisme de l'Administration communale, ou sur le site internet de la commune (www.baelen.be).

Par le Collège,

La secrétaire communale,

C. PLOUMHANS

Le Bourgmestre,

M. FYON

NE jetez PAS vos petits appareils électriques ou électroniques dans la poubelle !



Amenez-les
au recyparc,

ils seront
recyclés et
valorisés.

Programme wallon de réduction des pesticides

Dans le cadre de la Directive 2009/128/CE pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable (Directive – cadre Pesticides DCP), une enquête publique est organisée du 11/02/2013 au 27/03/2013 inclus.



Vous êtes invité à donner votre avis sur le Programme wallon de réduction des pesticides proposé pour réduire les risques et les effets de l'utilisation des pesticides sur la santé et l'environnement.

Les documents sont consultables dans votre commune et sur le site Internet www.wallonie-reductionpesticides.be

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, à la DGRNE, soit via le site internet, soit par courriel à denis.godeaux@epw.wallonie.be, soit par courrier postal à l'adresse suivante :

**SPW • DGRNE • Département de l'Environnement et de l'Eau
Cellule d'intégration Agriculture & Environnement
Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES • A l'attention de Mr Denis GODEAUX**

Vos observations virtuelles pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

Une permanence particulière et une séance de plénum seront organisées dans votre commune. Ces dates et heures correspondantes pourront être obtenues auprès de votre Administration communale.

Donnez-nous votre avis !



Wallonie

Calendrier des tests sirènes Seveso

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En 2013, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15, les

4 avril

4 juillet

3 octobre.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet www.centredecrise.be sous la rubrique Alerte.

la résidence St Joseph à Membach

7 nouveaux lits de court séjour à la résidence St Joseph à Membach

Ouverture le 6 mars

Possibilité d'accueil en chambre privée ou en chambre double

Pour plus d'informations venez nous rendre visite.





Le Pays de Herve ... sans paysans ! Son agriculture ... sans agriculteurs !

Un scénario qui ne vous laisse pas indifférent ?

Et pourtant, la crise que l'agriculture traverse actuellement pourrait être aussi une opportunité pour réfléchir et développer de nouvelles solutions alternatives.

**Et vous, quelle agriculture voulez-vous pour demain ?
Quel paysage voulez-vous laisser à vos enfants ?**

VOTRE AVIS COMPTE !

*Un thème, deux questionnaires : un pour les agriculteurs et un pour les non-agriculteurs
Les mêmes questions mais une formulation adaptée à chacun.*

Par cette action, nous souhaitons croiser les attentes des agriculteurs et des citoyens. Cette enquête vise aussi une meilleure compréhension des thématiques abordées. Les résultats permettront de dégager des pistes d'actions concrètes.

Participez à notre
grande enquête sur
l'agriculture du Pays de
Herve et **gagnez peut-être
un panier de produits du
terroir !**



Remplir ce questionnaire ne durera que quelques minutes et restera confidentiel.

Pour participer, c'est très simple !

Jusqu'au 15 mai 2013,

**Encodez vos réponses EN LIGNE www.paysdehervefutur.be
OU**

**PRENEZ ET DÉPOSEZ votre questionnaire dans l'URNE
disponible dans votre administration communale et dans
certains commerces**

OU

ENVOYEZ OU DÉPOSEZ le questionnaire complété à

PAYS DE HERVE-FUTUR ASBL

Val-Dieu 230, 4880 Aubel

Tél/Fax: 087/66.10.33

Email: secretariat@paysdehervefutur.be

*En collaboration avec les Communes de Aubel, Baelen, Dison, Herve, Lontzen, Olne, Pepinster, Plombières, Raeren, Soumagne et Thimister-Clermont,
avec la Fondation Rurale de Wallonie ainsi qu'avec les associations et organisations membres de Pays de Herve-Futur*

L'aménagement du centre de Baelen

Dans le cadre de l'opération de développement rural, la commune de Baelen s'est engagée à réaliser le premier projet plébiscité par ses habitants : repenser l'aménagement du centre de Baelen.



Comprendre comme l'espace public façonne l'image du village, de la commune ...

Rue, place, cheminements, passerelle, parvis, square, cours, sentiers, ... autant de termes qui désignent les « espaces publics », lieux extérieurs et accessibles à tous.

Ces espaces non bâtis définissent le squelette du village et dessinent son paysage à travers le temps. Qu'ils soient minéraux ou végétalisés, ils donnent au village sa cohérence et participent à la construction de son identité.

Une lente maturation ...



2006 les habitants sont consultés : « Quelle stratégie, quel développement, quels projets pour la commune ? » Parmi les projets prioritaires : l'aménagement du centre de Baelen.

2007 une première esquisse est présentée aux habitants : « Que pensez-vous de ce premier jet ? » Une série de suggestions, de remarques sont enregistrées.



2008 la mobilité et la sécurité dans le centre sont analysées : « Quels sont les moments critiques où l'insécurité se manifeste le plus, comment et par qui sont utilisés les parkings, comment éviter le stationnement anarchique, ... ? » Autant de questions traitées dans le cadre d'une enquête de mobilité scolaire.

2009 des places de villages sont visitées aux 4 coins de la Wallonie : « Quels enseignements en retirer, de quels bons exemples s'inspirer, quelles erreurs à éviter, ... ? » Des visites inspirantes qui ont nourri le projet de Baelen.



2010 le projet d'aménagement passé au crible du Développement DURABLE : « Quel impact sur l'environnement, comment diminuer le coût du projet, quels matériaux privilégier, comment impliquer les habitants, quelles retombées locales, ... ? » Le projet subit un interrogatoire en règle dans le but de l'améliorer encore.

2011 le Ministre Lutgen s'engage à subventionner ce projet à hauteur de 60%.

2012 un concours architectural est organisé. Trois bureaux ont concouru. C'est « Atelier 4D » qui a été désigné en raison de sa bonne compréhension des problématiques du centre et de sa proposition d'aménagement, la plus respectueuse quant aux objectifs.



Une ambition, un défi ...

Les objectifs recherchés, l'ambition pour cet aménagement du centre, les habitants les ont exprimés en quatre points :

- stimuler la convivialité au centre,
- donner plus de place aux usagers faibles,
- concevoir une image forte de la commune,
- y améliorer la mobilité alternative.

Atelier 4D a relevé ce défi ! Le bureau d'architecture vous proposera son interprétation contemporaine de cette place publique, emblématique de la commune. Il a tenté de concilier les enjeux patrimoniaux avec les activités d'aujourd'hui dans un espace redessiné et épuré, rendant à la place sa fonction première : accueillir des usages spontanés, toujours différents.

INVITATION

Vous qui aimez votre village, votre commune,
vous qui vous sentez concernés par l'aménagement du centre de Baelen,

vous êtes invités à participer à

**La réunion de présentation du projet d'aménagement du centre de Baelen
le jeudi 28 mars à 20h, salle du conseil de la maison communale.**

Vous aurez la chance de vous faire expliquer le projet par ses concepteurs, de leur poser toutes vos questions pour bien comprendre le projet.

Ensuite, vous serez invités à donner vos impressions, votre avis sur l'esquisse réalisée et à formuler des suggestions pour améliorer le projet et le faire vôtre !

Concerter pour mieux aménager

Cette réunion rentre dans le cadre des procédures de participation que le « Développement Rural » met en place afin de permettre aux habitants de bénéficier de toutes les informations nécessaires et répondre à leurs attentes en termes d'aménagements des espaces publics.

Plusieurs réunions de présentation de l'esquisse d'aménagement, puis de l'avant-projet seront organisées. Les membres de la CLDR (commission locale de développement rural), le conseil communal, la CCATM, les usagers du centre (les enseignants, les employés de l'administration communale, du CPAS et de la crèche, ...), la population, ... tous les citoyens intéressés seront invités à y prendre part.

Vous pourrez voir les plans de la nouvelle place, des vues des équipements prévus, et même vous y promener virtuellement grâce aux différentes projections en 3 dimensions qui vous aideront à mieux appréhender cette nouvelle zone de convivialité au cœur du village.

En outre, et pour ceux qui ne pourront assister à la réunion de présentation, une vidéo sera téléchargeable sur le site internet communal dès le lundi 1^{er} avril. Vous aurez également la possibilité de donner votre opinion en ligne.

**Nous espérons vous y rencontrer
et connaître votre avis sur ce grand projet !**



Baelen évolue !

Venez voir le projet d'aménagement du centre de votre village



Le quartier de la chapelle Saint-Quirin à Membach (Perkiets)

2^{ème} partie

Le lieu-dit Perkiets est déjà cité dès le X^e siècle sous la forme in de brackyt, puis le toponyme devient berkytt le siècle suivant pour aboutir au nom de lieu actuel. Mais, dans le premier tiers du XVIII^e siècle (1724), nous apprenons, par les archives, que cet endroit dit berquit près de béthane a toujours constitué le passage avec cheval et charrettes vers Eupen, Hensebergh¹, Gosquet² et autres cantons du bois de Sa Majesté (Hertogenwald). Sans doute est-ce pour cette raison que nos prédécesseurs ont construit, plus tard, la route de la vallée et la ligne de chemin de fer Dolhain-Eupen en ces lieux. La vallée offrait, bien entendu, un site propice à la réalisation de ces deux voies de transport.

D'autre part, la fin de l'empire français, avec la défaite de Napoléon à Waterloo en 1815, amène un nouveau découpage des frontières. L'incorporation d'Eupen au royaume de Prusse débouche sur de nouvelles délimitations territoriales qui placent Baelen et Membach en contact direct avec le territoire prussien. Sur le site de Perkiets, une gare et un hangar à wagons seront construits ainsi qu'un bâtiment destiné à loger un bureau de douane. Grâce aux souvenirs et documents photographiques d'un Membachois, nous pouvons illustrer davantage l'existence du hameau de Perkiets au sujet duquel nous vous avons déjà livré quelques notes parues dans le numéro 374 d'Infos communales.

André Hauglustaine, Camille Meessen



La gare de Membach telle qu'elle apparaissait en 1909. La chapelle Saint-Quirin cache en partie le Café des Touristes.



Photo datée de +/-1903, prise devant le jardin de la famille Schmitz, en face du bureau des douanes. A droite le douanier Ernest Schrantz, héros de la guerre 14-18, et passeur reconnu (comme l'a été également sa nièce Marguerite Schmitz) en 40-45. Il repose au Champ d'Honneur du cimetière de Membach.



La famille des époux Michel Schmitz-Victoire Bourgeois, photographiée juste après la guerre de 1914-1918. Descendant du fondateur de la Baraque Michel, Michel Schmitz était responsable de la douane belge à Membach.



Tenu de longues années par Victoire Bourgeois (veuve de Michel Schmitz), l'ancien Café des Touristes tel qu'il se présente aujourd'hui.

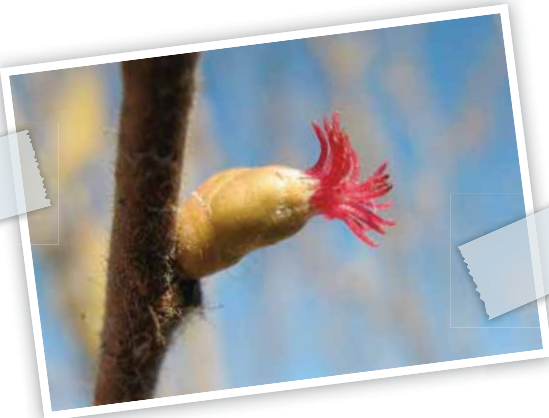
1. Hensebergh est le nom donné à la route qui monte de la maison forestière de Perkiets vers le Chêne du Rendez-Vous, lieu-dit dénommé jadis Hensebergh ? Le toponyme aurait-il été délaissé au profit de l'appellation relativement moderne du lieu-dit : Chêne du R. V. ? Il semble que la citation de Hensebergh (berg, sommet habité par un certain Hans (Johann) ou lui appartenant) devrait assez bien correspondre à la topographie actuelle proposée par ces deux dénominations, Gosquet se trouvant pratiquement dans le prolongement du chemin de Hensebergh.
2. Gosquet ou courde : secteur de l'Hertogenwald situé à l'est du Chêne du Rendez-vous et au sud du chemin du Trou du loup.



Le Noisetier

S'il est un arbuste indigène très présent dans nos régions, c'est bien le noisetier, autrement appelé Coudrier, du latin *Corylus*, dérivé du grec *Korys* « le casque », en référence à la cupule frangée coiffant la noisette. En wallon, il est encore appelé « Neûhî, Neûh'î, Còre ou Còrî ».

Le noisetier appartient à la famille des Bétulacées, qui comprend en outre le bouleau, l'aulne et le charme. Sa hauteur modeste de maximum 7 mètres lui vaut d'être classé dans la catégorie « arbuste ». Son espérance de vie est d'une soixantaine d'années. Il se renouvelle en rejetant des souches ou en drageonnant (production de nouvelles tiges à partir de racines souterraines).



C'est le premier arbre à fleurir, très tôt dans l'année, entre janvier et mars. Les fleurs mâles et femelles se trouvent sur le même arbre. Ses chatons pendants s'ouvrent et répandent leur pollen jaune en grande quantité (un chaton libère jusqu'à 4 millions de grains de pollen). Les fleurs femelles sont de minuscules toupets rouge vif à la pointe des bourgeons à feuilles. La pollinisation est assurée par le vent.

Tout le monde connaît les noisettes. La graine de noisetier est enfermée dans une coque elle-même serrée dans une cupule dentelée dont elle se détachera à maturité.

Les utilisations du noisetier sont nombreuses. Jadis, on disait qu'une branche coupée à Noël et placée sur la cheminée assurerait le bonheur dans la maison à condition qu'elle fleurisse. L'utilisation d'une baguette de noisetier permettait aussi au sourcier de repérer les sources. Les branches étaient également utilisées en construction, entrelacées dans les murs et recouvertes d'un mélange d'argile, d'eau et de divers matériaux pour composer ce que l'on appelait le torchis. Cette technique était surtout utilisée dans les Ardennes. On utilisait les branches de noisetier pour réaliser les manches d'outils, les tuteurs, les cercles à barriques, et pour la vannerie, méthode qui consiste à tresser des paniers avec des « skinons » (fines lames de bois séchées extraites de branches cueillies impérativement au mois d'octobre pour les écorcer facilement).

De nombreux animaux profitent du noisetier. Le plus célèbre est l'Écureuil, grand consommateur de noisettes. La Sitelle, le Pic épeiche, le Casse-noix moucheté et autres Mulots, Campagnols et Souris sont aussi friands des noisettes, tandis que les Papillons, Abeilles et Coccinelles se régalaient du pollen. Il y a aussi l'Apodère, cet insecte qui pond ses œufs sur une feuille puis l'enroule comme un cigare, d'où son surnom de Cigarier. Et enfin le Balanin, minuscule charançon qui fore un trou dans la coque de la noisette avec son rostre pour y déposer un œuf. Il en sortira une larve qui va se développer en consommant l'amande, puis quitter la noisette à l'automne afin de s'enterrer au pied de l'arbre pour l'hiver et ressortir au printemps nantie de toutes les caractéristiques de l'insecte adulte qui se reproduira, à son tour, de la même manière.



Il est bon de consommer des noisettes car leur teneur élevée en protéines, oligoéléments (fer, magnésium, etc...), vitamines B et E et aussi en fibres, constitue un plus pour la santé. On les consommera fraîches ou sèches. Placées comme jadis dans un endroit sec et ventilé, elles se conserveront jusqu'à la prochaine récolte.

Elles entreront volontiers dans toutes sortes de pâtés, farces ou desserts ou encore dans une liqueur peu connue qu'est la « noisettine ». Pour ce faire, il vous faudra cueillir 1 kilo de noisettes, les enfermer dans un linge pour les concasser avec un marteau et les verser (fruits et coques) dans un bocal ferment hermétiquement. Ajoutez ensuite 2 litres d'eau-de-vie, laissez macérer pendant 2 mois. Après cela, ajoutez ½ kg de sucre préalablement fondu dans un peu d'eau tiède. Mélangez, laissez refroidir avant de mettre en bouteille. A votre Santé.

Christian Desart
Guide Nature

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).
Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 18.418 livres.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

AU RAYON NOUVEAUTÉS :

Adultes

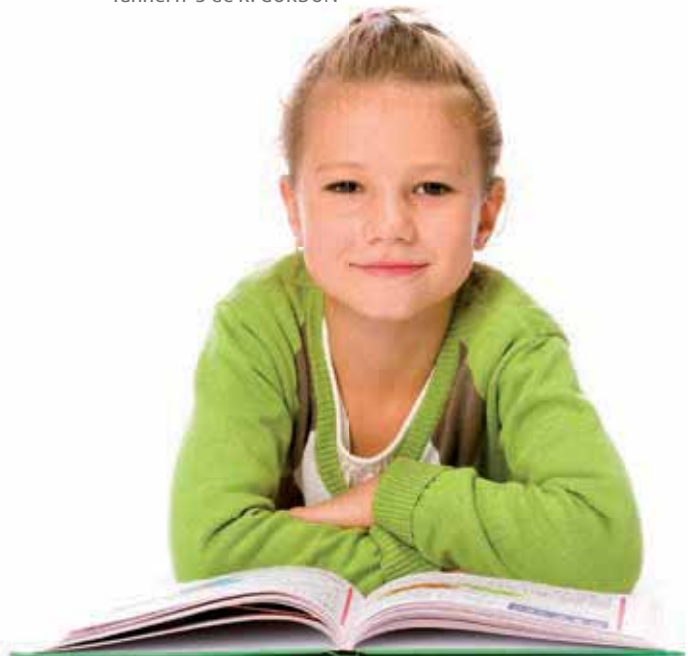
ANDRIAT (Frank)	Bart chez les flamands
BOURDIN (Françoise)	La Promesse de l'océan
CAIN (James M.)	Mildred Pierce
CHRISTENSEN (Andrew)	Couples en difficultés
CRICHTON (Michaël)	Micro
DUCLOZ (Albert)	Julie bon pain
GRAHAM (Patrick)	Des fauves et des hommes
JAMES (E. L.)	Cinquante nuances de Grey
	Cinquante nuances plus claires
	Cinquante nuances plus sombres
KHOURY (Raymond)	Manipulations
OTSUKA (Julie)	Certaines n'avaient jamais vu la mer
PATTERSON (James)	10 ^e anniversaire
STEEL (Danielle)	Joyeux anniversaire
THILLIEZ (Franck)	Atomka

Bandes dessinées

Agent 212 n° 28
Les Dinosaures n°3
Djinn n°11
Foot Maniacs n°10
Jeu de gamins n°2
Lanfeust Odyssey n°4
Lou n°6
Louve n°2
Mélusine n°20
Les Petits Mythos n°2
Les Souvenirs de Mamette n°3
Studio Danse n°7
Sunny Bay n°1
TRIPLE GALOP n°7
YOKO TSUNO n°26

Jeunesse + Ado

A comme association n°8
Attention fragiles de Marie-Sabine Roger
Bleach n°50
Ce qu'ils n'ont pas pu nous prendre de R. SEPETYS
Chestnut Hill de Lauren BROOKE
Les Déchainés de F. JALLIER
D'où vient l'eau que je bois
Géronimo Stilton n°63
Grimalkin et l'épouvanteur de Joseph DELANEY
Kinra girls de MOKA
Ma mère à l'Ouest de Eva KAVIAN
Naruto n°57
One Piece n°64
Tea Stilton n°14
Tunnel n°5 de R. GORDON



Date	Détails	Lieu	Horaire	prix	organisateur + infos
15/03/2013	Souper boulets-frites club Volley Ball JBM VBC	Foyer culturel Baelen	19h30	Voir article	Equipes filles Volley Ball Club
17/03/2013	Repas Solidarité Villages	Ecole de Baelen - réfectoire	11h45 ou 13h15	Voir article	Solidarité Villages Baelen-Membach
20 et 21/03/2013	Récolte ONG Autre Terre	Ecole communale Baelen	Voir article		Autre Terre
23/03/2013	Après-midi gymnique	Foyer culturel Baelen	15h		Société de Gymnastique
23/03/2013	Théâtre: Ainsi Soit-il!	Salle St Jean Membach	20h	6 €	Scène entr'amis
24/03/2013	Théâtre: Ainsi Soit-il!	Salle St Jean Membach	16h	6 €	Scène entr'amis
24/03/2013	Goûter Pascal	Ecole de Baelen - réfectoire	14h - 18h		Comité des Amis des Pensionnés
21/03/2013	Présentation du projet d'aménagement du centre de Baelen	Maison communale salle du conseil	20h	Gratuit	Voir dossier
30/03/2013	Chasse aux œufs	Parc communal	11h - 13h	Gratuit	JBM
06/04/2013	Séance découverte marche nordique	Parc communal Baelen	10h30	Voir article	Fagnarde Evasion - voir article
07/04/2013	Marché artisanal de printemps	Foyer culturel Baelen	11h - 17h	Gratuit	Les Sept Nains
07/04/2013	Balade: Pays de Herve	départ maison communale Baelen	13h30		Voir article
13/04/2013	Visite de Gand	départ gare de Welkenraedt	8h10	Voir article	LAC
13/04/2013	Séance découverte marche nordique	Parc communal Baelen	10h30	Voir article	Fagnarde Evasion - voir article
20/04/2013	Opération Rivières Propres	départ maison communale Baelen	9h - 13h		Voir article
20/04/2013	Séance découverte marche nordique	Parc communal Baelen	14h	Voir article	Fagnarde Evasion - voir article
21/04/2013	Sortie VTT	Ecole communale Baelen	8h30 - 12h		Club Cycliste Baelenois
28/04/2013	Professions de Foi Baelen	Eglise de Baelen			
05/05/2013	Balade: Fagne	départ maison communale Baelen	13h30		Voir article
12/05/2013	Premières Communions Baelen	Eglise de Baelen			
19/05/2013	Premières Communions Membach	Eglise de Membach	10h30		
20/05/2013	Visite Hexapoda + Montagne Saint Pierre	départ maison communale Baelen	8h30	Voir article	LAC



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de **MANIFESTATIONS en plein air**

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

Baelen Premières Communions 12 mai 2013.

BAUDUIN Laura, Runschen 52, 4837 Baelen
BEAUFORT Matéo, rue Longue 65, 4837 Baelen
BENEITEZ-MARTINEZ Lisa,
 chemin des Peupliers 17/1, 4710 Lontzen
BLEROT Ethan, chemin des Passeurs 12, 4837 Baelen
DECHARNEUX Nathan, route d'Eupen 94D, 4837 Baelen
DEPASSE Yannick, Overoth 3, 4837 Baelen
HEINEN Claire, route d'Eupen 121, 4837 Baelen
HENRY DE FRAHAN Lucas, Sur les Roches 18, 4837 Baelen
JONGEN Nolan, allée Saint François 1, 4837 Baelen
KIRSCHFINCK Kevin, Village 10, 4841 Henri-Chapelle
KRAFFT Lenny, rue Saint Paul 15, 4837 Baelen
LANGER Sébastien, Néréth 120, 4837 Baelen
LUDWIG Emma, rue Henri Schils 30, 4710 Lontzen
ÖNAL Aylin, rue de Kettenis 59, 4711 Walhorn
PIRONT Jordan, Heggen 32, 4837 Baelen
ROMPEN Lucine, allée des Saules 12, 4837 Baelen
SGARLATA Mathéo, rue Saint Paul 7, 4837 Baelen
VALLE PRADO Thibo, rue Saint Paul 13, 4837 Baelen

Baelen Professions de foi 28 avril 2013.

BAGUETTE Stéphane	Runschen, 35 - 4837 Baelen
BENEITEZ-MARTINEZ Juan	Chemin des Peupliers, 17/1 - 4710 Lontzen
CREUTZ Emilie	Route d'Eupen, 102 - 4837 Baelen
CREUTZ Eline	Rue Saint Paul, 25 - 4837 Baelen
ERNST Victoria	Rue du Thier, 34 - 4837 Baelen
FRANSSEN Manon	Heggen, 9c - 4837 Baelen
GANSER Loïse	Route de Dolhain, 9 - 4837 Baelen
HEINEN Laure	Rue J. F. Kennedy, 48 - 4840 Welkenraedt
KRÄMER Dorian	Rue de la Régence, 8 - 4837 Baelen
LAMBOT Océane	Allée saint François, 1 - 4837 Baelen
MERTES Erine	Chemin des Passeurs, 1 - 4837 Baelen
NEYKEN Sacha	Oeveren, 1 - 4837 Baelen
PENZO Alessandro	Rue de l'Invasion, 41 - 4837 Membach
WEBER Manon	Perkiets, 26 - 4837 Baelen

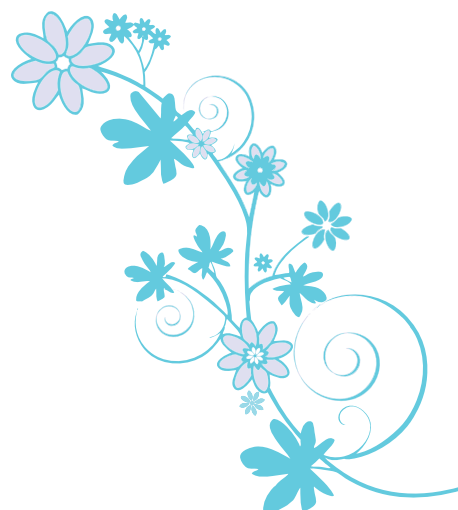
Membach Premières Communions - 19 mai 2013.

« Nous sommes tous un morceau de puzzle
dans le monde de Dieu. »

Le dimanche 19 mai 2013, Dorian, Luca, Lars, Damien, Sébastien, Catherine, Nuria, Inès, Lena, Marie, Lisa, Gioia, Luba, Noah et Valérie-Anne recevront pour la toute première fois le Corps du Christ.

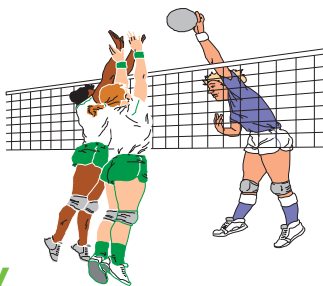
Nous vous invitons à venir célébrer ce moment privilégié avec eux le dimanche 19 mai à 10h30 en l'église à Membach.

Dorian Penzo	Rue de l'invasion 41	4837 Membach
Luca Sandervorst	Chafour 51	4845 Jalhay
Lars Bongartz	Rue Cardijn 9	4837 Membach
Damien Nebie	Rue du Moulin 12	4837 Membach
Sébastien Janclaes	Overoth 12	4837 Membach
Catherine Scheen	Rue Léonard Moray 25	4837 Membach
Inès Arredondas	Rue des Volontaires de Guerre 84	4800 Verviers
Nuria Arredondas	Rue des Volontaires de Guerre 84	4800 Verviers
Lena Perri	Broux 9	4830 Limbourg
Marie Glineur	Rue de l'invasion 5	4837 Membach
Lisa Reyniers	Herbiester 31	4845 Jalhay
Gioia Perri	Broux 9	4830 Limbourg
Luba Hocks	Rue de l'invasion 9	4837 Membach
Noah Pelzer	Rue Cardijn 10	4837 Membach
Valérie-Anne Planquart	Langenbend 8A	4730 Raeren



J.B.M. V.B.C. BAELEN

CLUB DE VOLLEY



Le club de Volley Ball JBM VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de mars/avril 2013.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et que la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

VENDREDI 15.03.2013	:	P2 Messieurs – Lommersweiler à 21h15 (+ souper boulets-frites)
DIMANCHE 17.03.2013	:	Minimes – Malmedy à 16h30
VENDREDI 22.03.2013	:	P2 Messieurs – Soumagne à 21h15
DIMANCHE 24.03.2013	:	Cadettes – Loncin à 12h30
DIMANCHE 24.03.2013	:	P4 Dames – Limbourg à 16h
VENDREDI 12.04.2013	:	P2 Messieurs – Spa à 21h15
SAMEDI 13.04.2013	:	Cadettes – Neupré à 15h30
VENDREDI 19.04.2013	:	P2 Dames – Raeren à 21h15
SAMEDI 20.04.2013	:	Cadettes – Sporta à 15h30
DIMANCHE 28.04.2013	:	Minimes – Limbourg à 15h30

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !



O.N.G. « AUTRE TERRE »
P.I. DES HAUTS-SARTS
4^e AVENUE, 45, 4040 HERSTAL
Tél. : 04.240.68.48
INFO@AUTRETERRE.ORG
WWW.AUTRETERRE.ORG
DONS : DÉDUCTION FISCALE DÈS 40 €
BELFIUS : 096-2241896-53

ENSEMBLE POUR UN MONDE PLUS JUSTE

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à notre prochaine récolte

À L'ÉCOLE COMMUNALE
RUE DE LA RÉGENCE, 1 A BAELEN
MERCREDI 20 MARS DE 16.00 H. À 19.00 H.
ET
JEUDI 21 MARS DE 08.30 H. À 12.00 H.

Avec l'opportunité de vous débarrasser de tout ce qui vous encombre (vêtements, bibelots, vaisselle, livres, jeux, radiographies, etc), vous nous aiderez à lutter pour l'élimination de la pauvreté. Les bénéfices réalisés à cette occasion nous permettront de poursuivre notre but : aider au développement de nombreux projets économiques dans les pays du Sud (actuellement Mali, Sénégal, Burkina Faso, Pérou, Brésil).

Une circulaire vous apportant tous les détails sur cette récolte sera distribuée toutes boîtes dans l'entité de BAELEN aux environs du 11 MARS.

Nous espérons vous accueillir très nombreux et vous remercions déjà pour votre généreuse participation.

Repas Solidarité Villages 2013 Le dimanche 17 mars 2013

Au réfectoire de l'école de Baelen à partir de 11 heures 45

Menu :

Apéritif

Rôti de porc champignons ou boulettes

Frites

Salade ou compote

Dessert

12 € ou 6 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Pour mieux vous servir, nous vous proposons 2 services: 11h45 ou 13h15. Inscription nécessaire avant le 12 mars auprès de :

- ° Bernadette et Jean FRANK, Plein Vent 9 Baelen
tél : 087/76.34.26
- ° Kathy FRANCOIS, rue des Fusillés 21 Membach
tél : 0498/83.68.01
- ° Myriam et Jean-Pierre FRANCOIS, Ma Campagne 4 Baelen
tél : 087/76.35.12

Ou par e-mail : jpfrancois@hotmail.com ou
solidarite.villages@hotmail.com

Vous pouvez également verser votre participation au compte 144-0578885-69 de « Solidarité Villages Baelen-Membach »

Merci pour votre soutien

Comité des Amis des Pensionnés

Le Comité des Amis des Pensionnés se fait un plaisir de vous inviter au Goûter Pascal, organisé le dimanche 24 mars 2013, de 14 à 18h, au réfectoire de l'école à Baelen.

Invitation cordiale à toutes et à tous, et au plaisir de vous revoir nombreux dans l'amitié et dans la joie.

La messe de ce même jour sera célébrée à l'intention de tous nos pensionnés défunts.

Après-midi gymnique du samedi 23 mars

Les gymnastes ainsi que les Membres du Comité de la Société de Gymnastique vous invitent dès 15 h à leur après-midi récréative.

Nous vous y attendons nombreux.

Le Comité



« GUERRE ET RÉCONCILIATION » : exposition de peintures de Peter Hodiamont

Dès à présent, et jusqu'au 17 mars 2013, les œuvres de l'artiste eurégional Peter Hodiamont sont exposées dans l'atrium du cinéma de l'ancien « Camp de Vogelsang ». Intitulée « Guerre et réconciliation », l'exposition est une exhortation à la paix, à la rencontre et à l'entraide entre les peuples. L'accès est gratuit.

Les souvenirs de la guerre et son activité comme secouriste ont profondément marqué le jeune recruté de force qu'était Peter Hodiamont. Le besoin de réconciliation reste malgré tout un sentiment qu'il ne se lassait pas de peindre. Le choix des œuvres exposées est donc riche en contrastes car il montre, d'un côté, le visage sanglant de la guerre, et, de l'autre, des perspectives positives et des images porteuses d'espoir comme « Le lever du soleil ».

Le cadre du Vogelsang, imprégné d'histoire belge et allemande, donne à cette exposition une dimension profonde et initie la rencontre, la coopération et la recherche du dialogue paisible entre les peuples.

L'exposition est accessible gratuitement entre 10 et 17 h jusqu'au 17 mars 2013 inclus.

Kulturkino Vogelsang ip

53937 Schleiden (Allemagne)

D'autres informations peuvent être obtenues en consultant les portails:

www.fondation-hodiamont.org - www.kunstroute-wesergoehl.eu - www.vogelsang-ip.de

Avec le soutien de : Communauté Germanophone de Belgique - Steinweg-Galerie im Burg-Center Stolberg - Europaverein GPB e.V. - KBC Guido Vonhoff - PRIMBSCH STIFTUNG SCHLEIDEN -

Théâtre à Membach

Le groupe de théâtre « *Scène entr'amis* » de Membach a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle

AINSI SOIT-IL !

Comédie en 3 actes de Jean-François CHAMPION

Deux représentations en la salle ST JEAN de MEMBACH

SAMEDI 23 MARS 2013 à 20:00 heures

DIMANCHE 24 MARS 2013 à 16.00 heures

Mise en scène: Eliane DUMOULIN-BECKERS

... Le père Fagole, prêtre sans histoire, devient soudain célèbre: il a trouvé dans son jardin un coffre rempli de pièces d'or, et tous les médias s'intéressent à lui.

Il attend avec fébrilité la venue de son évêque et d'une journaliste d'un mensuel catholique intégriste.

Mais quand le Diable – qui est un bon diable – s'amuse et s'en mêle, la vie n'est plus tout à fait un long fleuve tranquille, car le père va vivre une journée pour le moins mouvementée ...

Quiproquos, chassés-croisés et rebondissements vont se succéder à un rythme « d'enfer » dans ce vaudeville contemporain où Dieu seul saura reconnaître les siens !

PERSONNAGES

Le Père Louis Fagolle, prêtre - **Patrick DEMONTY**

La Colonelle, Hermine de Cornac - **Christine MATHIEU-PIRENNE**

Thierry, un peu voyou - **David DEJALLE**

Jacinthe Dieulefi, journaliste, - **Stéphanie CRUTZEN**

Jocelyne Plantarec, fiancée de Thierry - **Aline CRUTZEN**

Monseigneur Le Loup, évêque - **Michel MASSENAUX**

Ange Batistini, truand - **Pierre CRUTZEN**

Le Maire - **Hubert MARAITE**

Souffleur - **Gisèle COOLS-LEMMENS**

PREVENTE : 6,00 € à partir du 15.01.2013
chez Alex COOLS, rue du Pensionnat 6 – 4837 MEMBACH
SOIREE: 6,00 € - enfants de – 12 ans: gratuit.

NOUVELLE EXPOSITION DE L'ARTISTE JÜRGEN CLAUS

AU B.R.F. EUPEN

Sous le titre „SoleilMer – Tableaux des quinze dernières années“ l'artiste baelenois Jürgen Claus expose environ soixante oeuvres sur toile et sur papier, ainsi que des photographies et prints. Le titre de l'exposition se rapporte aux deux domaines de prédilection de Claus: le soleil et la mer. Ses tableaux sont inspirés par le monde sous-marin. L'art réinterprète des formes naturelles. „Sans doute“, a écrit le romancier français Michel Ragon, „Jürgen Claus est-il l'un des premiers à penser à la mer en plasticien, plutôt qu'en scientifique.“

L'exposition, sous le haut patronage de Monsieur Karl Heinz Lambertz, Ministre Président de la Communauté germanophone, sera ouverte du 5 au 26 mai, du lundi au vendredi de 9 à 17h et le dimanche de 11h à 18h30 (fermé le samedi). Le B.R.F. est situé en face du stade de football d'Eupen. L'entrée est gratuite.

Une soirée ouverte au public consacrée au film „planète Mer – L'art sous-marin de Jürgen Claus“ avec le cinéaste sous-marin Sigurd Tesche aura lieu le jeudi 16 mai, à 18h30.



QUAND LES CHIOTS VONT À L'ÉCOLE

Offrez-vous une relation exceptionnelle avec votre chiot dès son plus jeune âge et profitez pleinement de ses premiers mois !

Les scientifiques sont d'accord pour souligner l'importance des premières semaines de la vie du chiot pour son devenir comportemental.

On sait que tous les événements que les chiots vont connaître en cette période cruciale seront déterminants pour leur vie future. C'est donc une tâche essentielle des éleveurs que d'assurer l'éveil de leurs chiots en les soumettant à des stimuli diversifiés afin de les faire évoluer dans un milieu enrichi, comme disent les éthologues.

Puis, un jour, généralement vers 8 à 10 semaines, le chiot quitte son milieu natal et rejoint sa nouvelle famille. C'est aux propriétaires maintenant qu'incombe la mission de poursuivre la socialisation de leur nouveau compagnon en lui offrant la possibilité de connaître diverses expériences qui façonneront son comportement d'adulte. Les jeunes chiens sont en effet dans une phase très importante de leur développement. Ils vont se constituer une « base de données » en expérimentant des situations insolites.

Comment faire pour franchir ces étapes, se demandent les propriétaires? Le club canin de Membach peut les y aider grandement.

Le club a développé une école du chiot, inspirée de la méthode naturelle (deux monitrices du club ont suivi une formation particulière dans ce domaine). Les chiots y sont admis dès 8 à 10 semaines (sauf avis contraire du vétérinaire traitant). Dans un beau cadre de verdure, dans une ambiance joyeuse et détendue, sans cris et en douceur, les chiots seront confrontés à différents stimuli afin de les habituer au plus grand nombre possible de situations, parfois étranges pour eux.

Le but est d'éviter l'apparition ultérieure de situations anxiogènes pour le chien. En effet, un chien qui a peur peut être dangereux.

En début de séance, les chiots sont lâchés afin qu'ils courent et jouent ensemble. La confrontation avec les autres permet de continuer l'apprentissage des rituels et codes sociaux propres aux canidés (adoption des positions de soumission, entraînant l'arrêt du jeu lorsque celui-ci est mal toléré, consolidation de l'inhibition de la morsure). La présence des maîtres et de leurs accompagnants assure la socialisation aux humains (hommes et femmes d'âges divers ainsi que les enfants – point important s'il n'y en a pas dans la famille adoptive du chiot).

On fait faire au chiot divers exercices qui se déroulent de manière ludique : passage dans des tunnels, marche sur sols divers (bâche, bois, paille, sommier, trampoline), passage dans un bac rempli de peluches, de cartons, de bouteilles en plastique, transport en brouette.

On soumet le chiot à des stimuli visuels et sonores. On apprend au maître à motiver son chien, à le récompenser. Les maîtres s'entraînent au rappel du chiot, d'abord à courte distance, puis en se dissimulant derrière une cache ou sous une bâche pour terminer par un rappel longue distance. Le fil conducteur est l'accomplissement de ces gestes dans la bonne humeur en insistant sur les récompenses (renforcement positif). Il n'y a pas de sanction à ce stade, sauf en cas d'agression : morsure d'un humain ou d'un congénère, les deux seuls comportements non tolérés à l'école des chiots.

Les chiots sont aussi manipulés par plusieurs personnes, ce qui pourra faciliter plus tard l'examen par le vétérinaire.

À l'issue de la leçon, maîtres et chiots se retrouvent dans les installations confortables de la buvette. Les chiens y sont en effet admis, conformément à la philosophie du club chiensheureux.be qui souhaite que les chiens à qui on a appris à bien se conduire participent aux activités de leur maître.

Que les heureux propriétaires de chiots ne laissent pas passer l'occasion de s'offrir des moments agréables en fréquentant l'école des chiots. Ils consolideront ainsi la relation harmonieuse qu'ils développent avec leur compagnon d'autant que – ainsi qu'on peut le constater – ce passage par l'école des chiots facilite les cours d'éducation ultérieurs. Les cours pour chiots au club chiensheureux de Membach se déroulent tous les samedis à 14h.



Fagnarde Evasion Venez découvrir la marche nordique **SEANCES DECOUVERTE**

A Baelen, au parc communal

Le samedi 6 et le samedi 13 avril à 10h,

Le samedi 20 avril à 14h



Par sa facilité et sa dimension de « sport-santé », la marche nordique s'adresse à tout le monde, quel que soit l'âge ou la condition physique. Toutes les séances de découverte sont suivies d'un petit parcours d'initiation avec des bâtons qui vous seront prêtés.

Tarif : séance découverte : 2€, session d'initiation : 40€

Fagnarde Evasion – marche nordique est ouverte à tous, ce qui fait d'elle une discipline très conviviale et familiale. Fagnarde Evasion, c'est aussi des randonnées fagnardes ainsi que des week-ends bivouacs et séjours et en hiver, selon l'enneigement, l'organisation de sorties raquettes à neige au départ du centre nature de Botrange (sur inscription).

LES AVANTAGES DE LA MARCHÉ NORDIQUE :

- Tonifie tout le corps en douceur (90% des muscles sollicités)
- Ménage le dos et les articulations des genoux et des hanches
- Réduit les tensions musculaires au niveau de la nuque et des épaules
- Brûle plus de calories que la marche habituelle
- Permet un effort soutenu avec une sensation de facilité
- Procure de l'assurance, spécialement sur des terrains glissants

Info – contact - inscription : André Georgin : 0498/575.172 ou fagnarde.evasion@gmail.com

www.marche-nordique-fagnarde-evasion.be

Balades

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

7.04 Pays de Herve | **05.05 Fagne**

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Équipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98 | Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89 | Pirard Jos : 087/56.91.58

« Marché aux Fleurs » de Dolhain

Le marché aux fleurs de Dolhain aura lieu le dimanche 12 mai 2013, de 8 à 13 heures sur la place Léon d'Andrimont. Vous y trouverez tout le matériel nécessaire à la garniture des jardinières et jardins. Certains exposants, et parmi eux des Baelenois, nous feront partager leur savoir-faire en matière d'art de la table et de réalisation de superbes montages floraux.

Entrée libre

Une organisation du R.S.I.Limbourg





Une journée nature avec « Loisirs, Art et Culture », parmi les insectes et les fleurs... le 20 mai 2013

L'excursion prévue l'an dernier n'a été retardée en raison des travaux que pour mieux vous servir !

C'est le lundi 20 mai 2013 que le L.A.C. vous invite à sa journée bucolique, scientifique et ludique parmi les insectes et les fleurs.

Toutes les générations y trouveront leur plaisir, des plus férus de botanique ou d'entomologie aux amoureux de la nature et des promenades, en passant par les familles et les enfants.

Et cette fois-ci, une petite dégustation entomophage nous sera offerte, l'AFSCA ayant quelque peu assoupli ses critères : ver de farine, grillons entiers ou dans des cakes, du pain ...



L'insectarium Hexapoda (Waremmé)

Inauguré en juillet 2010, l'insectarium Jean Leclercq HEXAPODA, de Waremmé, est un espace didactique où nous découvrirons le monde des Insectes ou Hexapodes et leurs principales caractéristiques, notamment : leur classification, leurs métamorphoses, leurs adaptations, leurs modes de communication, leurs rôles dans la nature, leurs impacts sur notre vie, les menaces qui pèsent sur leurs populations, etc.

Ces thématiques sont développées dans des modules mêlant des textes scientifiques, dessins, photos... Certaines, plus ardues, telles les chaînes alimentaires ou la communication, sont présentées sous forme de jeux (pour les petits comme les grands). Des insectes vivants sont visibles dans leur milieu de vie naturel, comme des abeilles dans une ruche en verre, une serre à papillons, un jardin de 2 000 m² spécialement aménagé pour attirer une multitude d'Hexapodes, etc...

Nous profiterons aussi de la toute nouvelle exposition temporaire sur les insectes pollinisateurs, inaugurée l'été dernier, en même temps qu'un nouvel aménagement des jardins entomologiques incluant de nouvelles plantations et des jeux pour adultes et enfants.

L'entomophilie à grande échelle n'est pas pour demain, mais pour après-demain. Les Européens devront dépasser leur aversion pour les insectes, afin de sauvegarder l'écosystème. Par l'entomophilie, les scientifiques tentent de trouver une alternative à la consommation de viande, en augmentation constante sur une planète dont l'espace n'est pas extensible. Arrivera un moment où on n'aura plus de bétail en quantité suffisante pour nourrir tout le monde !

EMPORTER : pique-nique de midi, chaussures confortables pour la marche, vêtements adaptés aux conditions climatiques pour les activités de plein air

INSCRIPTIONS : Nathalie THÖNNISSEN 0486 902363
Nadine ROBERT 0474 519993

Date limite pour les inscriptions : le 3 mai

COÛT : (trajets et deux visites guidées)

- Adultes à partir de 18 ans accomplis : 28 €
- Adolescents de 12 à 17 ans : 23 €
- Enfants de 4 à 11 ans : 18 €

Merci de bien vouloir verser à l'avance le montant de votre participation sur le compte N° 068-0492060-06 du L.A.C. Baelen, en précisant les tranches d'âge des participants.



La Montagne Saint Pierre (Lanaye-Visé)

Comprise entre les vallées du Geer et de la Meuse, la réserve naturelle de la Montagne Saint Pierre est couverte d'une mosaïque de bois et de pelouses calcaires sur lesquels on rencontre des espèces végétales et animales très rares : un réel écrin de nature dans la Basse-Meuse !

Ce biotope exceptionnel est favorisé par son microclimat plus chaud et plus sec, dû à un sous-sol crayeux sur lequel se réfléchissent les rayons de soleil. Le sol profite ainsi d'un meilleur ensoleillement et de précipitations moins abondantes pour laisser s'épanouir une flore particulière de type méditerranéen, notamment des orchidées spectaculaires, ainsi qu'une grande variété de papillons, des abeilles et le lézard des murailles. La Montagne Saint Pierre abrite aussi en hiver des colonies entières de chauves-souris qui viennent hiberner dans les galeries de tuffeau qui serpentent sous la montagne.

Récemment, ces paysages ont été réhabilités et des musées réaménagés. En 2005, un réseau pédestre de 120 km et 80 km d'itinéraires cyclables ont été aménagés et balisés. Nous en découvrirons une partie au départ de Lanaye, petit village de la commune de Visé, paisible et ancien, aux rues pavées, entre le Canal Albert et la Meuse.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

Départ : Rendez-vous le lundi 20 mai à 8h30

parking en face de l'administration communale de Baelen

Matin (10h) : visite de l'Insectarium Hexapoda à Waremmé avec explications par groupes d'âges

Repas de midi libre (aire de pique-nique sur le site de l'insectarium s'il fait beau ou petits restaurants à Waremmé ; l'insectarium est à +/- 1 km ½ du centre)

Après-midi (14h30) : visite guidée de la Montagne Saint Pierre au départ de Lanaye (Visé)

Temps libre pour se promener dans la nature, visiter le musée ou se désaltérer dans le café typique de style hollandais restauré à l'ancienne avec outils d'époque...

Retour : vers 18h30 (départ de Visé à 18 heures)



Excursion à LENS (Nord-Pas-de-Calais)

Le samedi 5 octobre 2013, l'équipe du LAC vous emmènera à LENS pour deux visites inédites :

le Musée Nouveau-Louvre, inauguré par François Hollande le 4 décembre 2012 et ouvert le « 12.12.2012 » et

le bassin minier, classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 2012 afin de conserver les sites témoins d'un âge d'or révolu.

Ces données récentes donnent à l'excursion un attrait culturel indéniable.

Le musée Nouveau-Louvre de Lens est un des symboles de la reconversion du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

1. LE NOUVEAU-LOUVRE

Sa structure pyramidale en verre rappelle, bien sûr, celle de Paris, avec qui le musée est lié par une convention scientifique et culturelle (prêt de collections...).

Trois salles principales vous y attendent :

LA GRANDE GALERIE nous emmène dans un parcours inédit à travers l'histoire du temps

La Galerie du Temps exposera pour 5 ans au sein du musée du Louvre-Lens des chefs-d'œuvre du Louvre. De la naissance de l'écriture, vers 3 500 avant JC, jusqu'au milieu du 19^e siècle, toutes les civilisations et techniques seront représentées en 3 grandes périodes : 70 œuvres pour l'Antiquité, 45 œuvres pour le Moyen Âge et 90 œuvres pour les Temps modernes.

LE PAVILLON DE VERRE propose une réflexion sur la perception du temps par l'homme

Ce Pavillon développe chaque année un nouveau thème, qui vient compléter l'exposition de la Grande galerie. Le premier volet de cette programmation est dédié à la perception du temps.

LA GALERIE DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES présente actuellement les révolutions dans les arts en Europe de 1400 à 1530

Plus de 250 œuvres (peintures, sculptures, gravures, objets d'art, etc.) sont exposées selon un parcours qui tente de définir et interroge le visiteur sur les thèmes novateurs de la Renaissance.

LE CENTRE DE RESSOURCES est une plateforme de détente, de travail et de découverte ouverte à tous au cœur du hall d'accueil, pour partager, découvrir, comprendre.

Expositions, œuvres, collections, métiers, codes et usages aussi bien scientifiques que culturels y sont présentés et décryptés.

L'ESPACE DECOUVERTE est un espace ouvert sur les réserves visibles et visitables du musée ainsi que sur les ateliers de restauration.

Cet espace permet de découvrir le métier d'hommes et de femmes qui travaillent au musée. Il donne à voir, à manipuler, à expérimenter de façon inédite les coulisses du Louvre-Lens.

2. LE BASSIN MINIER

La visite guidée - « De la Mine au Louvre-Lens »

est organisée au départ de la « Maison du projet Louvre-Lens »

Des anciens Grands Bureaux des Mines de Lens, en passant par la Base 11/19 et ses terrils jumeaux (les plus hauts d'Europe), ce circuit nous permettra de saisir la diversité du patrimoine lié à l'épopée minière et les enjeux de sa reconversion.

A Lens, l'horizon s'ouvre entre terrils verdoyants et éminents chevalements. Les terrils qui, par dizaines, façonnent la plaine de Lens, sont progressivement colonisés par la végétation. Des anciens sites miniers naissent ainsi des espaces de promenade et de loisirs.

La base 11/19 est un ancien site d'exploitation du charbon qui a conservé une grande partie de ses installations. Cet ensemble préservé constitue l'un des 4 grands sites de la mémoire minière de la Région.

3. REPAS DU TERROIR

L'Eden des Saveurs est un restaurant régional situé près du centre-ville de Lens et du musée du Louvre-Lens : « le paradis des papilles » pour notre repas du soir.

Dans un cadre intimiste à la décoration baroque, nous pourrions déguster une cuisine traditionnelle régionale à un prix démocratique : tarton au Maroilles, andouillette d'Arras, souris d'agneau à la fleur de bière ou encore pavé de cabillaud aux fruits rouges...

Toutes les informations logistiques (horaire, prix...) vous seront fournies en temps utile.

D'ores et déjà, bloquez bien la date du 5 octobre dans votre agenda !

L'équipe du LAC.

Visiter Gand avec le LAC ?

13 avril 2013

Départ en train de Welkenraedt : 8H23 (rendez-vous à la gare à 8H10)

Arrivée Gand St Pierre : 10H36 - Retour : 19H24 Arrivée : 21H37

Tram 1 jusqu'au centre.

Visites essentielles :

Cathédrale - Agneau mystique - Bateau 35 min - Château des Comtes - Beffroi

Accompagnés d'un guide par groupe de 25 pers (2H)

Prix de groupe demandé : 33 € pp (voyage, guide, entrées)

Nombre limité à 45 pers.



Réservations obligatoires avant le 30 mars en versant votre participation au compte du LAC (BE 85 0680 4920 6006)

Renseignements : 087 76.24.61, 087 55.58.28 ou 0478 21.48.09

Kermesse de Baelen - 1 et 2 juin :

Samedi et dimanche → Exposition de : - Marie-Claire Dreuw-Kuckart - WHAM (Marianne Herman et Willy Antoine)

Samedi après-midi → Après-midi récréative pour les enfants avec notre concours de dessins et spectacle.

Kermesse de Membach - 22 et 23 juin :

Samedi et dimanche → Exposition de Armand Dumoulin

Samedi après-midi → Après-midi récréative pour les enfants avec notre concours de dessins et spectacle.



Club cycliste Baelenois

Reprise saison 2013

Le dimanche 03 mars 2013 à 09H00, le Vélo Club de Baelen a redémarré sa saison.

Nous nous retrouvons dans la cour de l'école communale de Baelen.

Qui sommes nous ?

Nous sommes une soixantaine de cyclistes, nous nous retrouvons le dimanche matin et le mercredi soir pour rouler ensemble.

Nous sommes répartis en 4 groupes :

Groupe 1: vélo de route, allure soutenue

Groupe 2: vélo de route, allure moyenne

Groupe 3: vélo de route, allure plus tranquille

VTT

Nos sorties :

Les sorties rayonnent tout autour de Baelen, dans l'Hertogenwald, dans le Pays d'Aubel, dans l'Eifel, en Hollande

Groupe 1:
sorties variant entre 75 km et 140 km

Groupe 2:
sorties variant entre 75 km et 120 km

Groupe 3:
sorties de 60 km en moyenne

VTT :
sorties de 45 km en moyenne

Cela vous tente ?

Renseignez-vous auprès de :

Benoit Royen : 087-315505 ou 0495-574988

Sortie VTT

le 21/04/2013

Le Club Cycliste Baelenois a le plaisir d'inviter toute la population baelenoise et membachoise à participer à sa traditionnelle sortie VTT le **dimanche 21 avril 2013**.

3 parcours VTT de 25 - 35 - 45 km vous seront proposés

Le point de départ est l'école communale de Baelen et vous pouvez vous inscrire à partir de 08H30 jusqu'à 12H00.

Tous les parcours sont étudiés pour vous faire découvrir les attraits de notre région. Vous traverserez nos campagnes et nos forêts tout en évitant un maximum de routes.

Nos circuits sont soigneusement fléchés et de généreux ravitaillements vous seront proposés.

A votre retour vous disposerez d'une aire de nettoyage pour vos vélos, de la possibilité de vous restaurer à notre barbecue et de prendre un verre entre amis à la Cafétéria.

Nous vous attendons tous très nombreux !

Le Club Cycliste Baelenois

BAELEN
LE DIMANCHE 7 AVRIL 2013
de 11h à 17h



MARCHE ARTISANAL
de Printemps

au Foyer Culturel de Baelen, rue de la Régence,
derrière la maison communale

ENTREE GRATUITE

Organisation : Les Sept Nains - Tél : 087/764567



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi :
de 9 à 12h et de 14 à 18h
Samedi: de 9h à 13h non stop
En hiver, ouvert jusqu'à 17h

Route d'Eupen, 98
B 4837 BAELEN
Tél.: 087 89 02 13
Fax: 087 88 02 49



*La construction,
notre passion...
La qualité,
Notre priorité!*



Maisons unifamiliales - immeubles à appartements

Clos des Jonquilles, n°18 B-4837 MEMBACH
Tél/Fax 087 31 21 24 - info@arcolux-construction.be
Visitez notre site : www.arcolux-construction.be

Weyckmans O. sprl
0498/12 34 78

Siège social : Rue Saint-Paul 23 , 4837 Baelen
Siège d'exploitation : Chaussée de Liège 19b
4841 Henri-Chapelle

ferronnerieweyckmanso@skynet.be

TVA: BE 0849 056 737

Escalier
Garde-corps
Barrières
Soudure
sur site

MENUISERIE GÉNÉRALE Eric Beaufort

- * PORTES, PARQUETS...
- * ESCALIERS ARTISANAL...
- * CHÂSSIS BOIS - PVC...
- * DRESSING ET
AMEUBLEMENT
- * BARDAGE ET
TERRASSE...

65, rue Longue ♦
B 4837 Baelen ♦
☎ 0494/42 37 05 ♦
beaufortcornet@skynet.be ♦

Moonen

Boulangier Pâtissier

Fabrice et Marie-Lise Moonen
9 rue de l'Eglise
4837 Baelen
087/76 42 77

Traiteur de Hey

0477/72 79 39
www.traiteurdehey.be
traiteur.dehey@skynet.be

Au Pairon, 70 - 4831 Bilstain
Tél./Fax: 087/34 04 13

KERIS

Garage et carrosserie
Bilstain
087/762621

www.keris.be

Regifo
Edition

Tél: 071/ 74 01 37
Fax: 071/ 71 15 76
info@regifo.be • www.regifo.be

Votre conseiller
en communication:
Monsieur Roland Crosset
087/26 78 86 (le soir)

Lionel Becker sprl
Parcs & Jardins

Route d'Eupen, 35
4837 Baelen
0475/90 28 38
lionel.becker@skynet.be
BE0822.271.572

Création et entretien d'espaces verts



Surfaces Décorées

127, Rte de Herve - 4651 Battice - Tél. : 087.67.56.74



Pose gratuite
de **stores**
intérieurs

Votre spécialiste en :

- **Stores** intérieurs & extérieurs | Bannes solaires
- **Revêtements de sol** Vinyl | Parquet | Tapis plain
- **Décoration intérieure** Papiers peints | Tentures | Articles déco

Une équipe de professionnels, à l'écoute de vos projets, de la conception à la réalisation de vos rêves

Menuiserie Mullender Serge

Escaliers
Portes et fenêtres en bois et PVC
Corniches
Parquets
Placards

Toutes menuiseries intérieures et extérieures

Siège social : Rue Plein-Vent 6A
4837 Baelen - Tél. fax : 087.44.64.98
Atelier : Rue des Massacres, 1
4834 Goe - GSM : 0497.78.23.69

**SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX
PERSONNES ÂGÉES DE LA RÉGION VERVIÉTOISE**
Rue du Palais 86/21 - 4800 VERVIERS

087 29 20 00

Centre de coordination des soins à domicile

Aides familiales

Gardes à domicile

Gardes d'enfants malades et handicapés

Aides ménagères

Bricoleurs

Télébiovigilance

Tout l'arrondissement verviétois

Agréé et subventionné par le Ministère de la Région Wallonne
N° d'agrément 01900



999 €

Tour Bullange

Rue de l'Invasion 19, B-4834 GOE
087/76.01.90 info@durlang.be www.durlang.be

Durlang Saphirbois